

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_QUE_43 - Simple question Jean-Rémy Chevalley et consorts - 30km/h dans les villes et les villages..... faites patienter le sinistre!

Séance du Grand Conseil du mardi 21 décembre 2021, point 2.5 de l'ordre du jour

Texte déposé

la FVSP (Fédération des sapeurs-pompiers vaudois) a adressé à juste titre, en date du 26 novembre 2021 un courrier aux Municipalités de notre canton pour les rendre attentives aux impacts pour les SDIS de la mise en 30km/h nocturne des axes traversants villes et villages.

Si la problématique du déplacement en urgence des véhicules d'intervention est actuellement prise en compte par les organes faïtiers sécuritaires de notre canton en collaboration avec le Procureur général, la problématique reste entière pour les trajets privés des intervenants.

En effet, les SDIS (service de défense incendie et de secours) de notre canton sont composés dans la plupart des cas, de sapeurs-pompiers volontaires (4500 dans le canton) qui ne sont pas en caserne. Lors d'une alarme et suivant l'importance de celle-ci, un certain nombre de sapeurs sont alarmés en fonction de leur spécialisation, chauffeur, porteur d'appareil respiratoire, chef d'intervention etc... pour équiper les véhicules qui partiront sur l'intervention, il faut savoir que tant que le véhicule n'est pas équipé par le nombre minimum de sapeurs qui rendent l'intervention possible, ce dernier ne sort pas de la caserne.

Les minutes comptent avec une grande importance entre le moment de l'alarme et le moment où le véhicule d'intervention peut sortir, une minute peut fondamentalement changer le déroulement d'une intervention.

Il faut savoir également que l'article 5 de l'arrêté sur le standard de sécurité cantonal en matière de défense contre l'incendie et de secours impose à chaque site opérationnel un délai d'intervention de 15 à 18 minutes en régions urbaines et de 20 à 23 minutes dans les régions extra-urbaines.

Faire respecter en pleine nuit, alors qu'il n'y a ni circulation ni piéton ou cycliste, une vitesse de 30km/h à un sapeur-pompier en alarme est un non-sens complet, sans compter que si ce dernier a le pied un peu lourd sur le champignon, le radar sera intransigeant et l'intervenant pourra y perdre son permis de conduire voir son travail.

J'ai donc l'honneur de poser la question suivante au Conseil d'Etat, la problématique des trajets privés des sapeurs-pompiers entre le domicile ou le lieu de travail et la caserne pourrait-elle être intégrée aux discussions actuellement en cours au niveau des services d'urgences?

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Daniel Ruch	PLR
Claude-Alain Gebhard	V'L
Jean-Marc Genton	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Georges Zünd	PLR
Claude Matter	PLR
Daniel Develey	PLR
François Cardinaux	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Carole Schelker	PLR
Gérard Mojon	PLR
Blaise Vionnet	V'L
Josephine Byrne Garelli	PLR
Marion Wahlen	PLR
Dylan Karlen	UDC
Jean-Louis Radice	LIBRE
Nicolas Bolay	UDC
Werner Riesen	UDC
Maurice Treboux	UDC
Jean-François Cachin	PLR
Bernard Nicod	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Alain Bovay	PLR
Olivier Petermann	PLR

Signataire	Parti
Didier Lohri	VER
Cédric Echenard	SOC
Andreas Wüthrich	VER

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place+du+Château+6++Lausanne+Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)

Horaires de fin d'année

Le Secrétariat général du Grand Conseil sera fermé le vendredi 24 décembre 2021.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.